

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juillet 2018

JEUNES MAJEURS VULNÉRABLES - (N° 1081)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS67

présenté par
Mme Bourguignon, rapporteure

ARTICLE 2

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« d'un »,

le mot :

« du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.